Résolution sur la dépendance vis-à-vis du pétrole

2005/2603(RSP) - 29/09/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Dans une résolution adoptée par le Parlement européen, ce dernier juge très préoccupante la dépendance de l’Europe vis-à-vis du pétrole et des importations de pétrole. Il demande donc que l’on diversifie rapidement les sources d’approvisionnement énergétique et surtout que l’on se rabatte sur des sources d’ énergie alternatives.

Face à la hausse constante du prix du pétrole, le Parlement réclame des mesures d’urgence de la Commission notamment dans le secteur des transports qui représente 70% de la consommation de pétrole dans l’Union et que l’on axe la politique énergétique résolument vers les énergies renouvelables, telles que le bio-carburant ou les piles à hydrogène.

Pour conclure, le Parlement demande à la Commission :

- la présentation d’un Plan d’action européen pour l’efficacité énergétique faisant suite au Livre vert (COM(2005)0265) ;
- l’accroissement de la pression en vue d’une mise en oeuvre complète et rapide la directive sur la performance énergétique ;
- une plus grande prévisibilité des marchés pétroliers par une meilleure collecte des informations ;
- l’engagement pris par les États membres de se tourner plus résolument sur les énergies renouvelables ;
- la présentation de propositions visant à ce que les fabricants de voitures conçoivent des véhicules plus propres ;
- le recours accru à une énergie à base de charbon respectueuse de l’environnement.